

Règlement Général



4^{ème} Edition

Courses du 11 et 12 septembre 2021

organisé par l'Association Démarrage Imminent

(version du 27/06/2021)

Table des matières

Préambule	3
Organisation générale	3
1. Equipes	3
1.1. Engagements	3
1.2. Administratif	4
2. Course	5
2.1. Informations générales	5
2.2. Déroulement	7
2.3. Stands	11
2.4. Attitudes	12
3. Sécurité	13
3.1. Sécurité du circuit	13
3.2. Signalisation	13
3.3. Commissaires	14
3.4. Circulation	14
4. Interdictions générales	14
4.1. Alcool et tabac	14
4.2. Contrôles	14

Préambule

Cette 4^{ème} édition sera sûrement soumise, comme l'an passé, aux risques sanitaires qui seront en application au moment de la manifestation. Le présent règlement n'en tient pas compte pour l'instant, mais il pourra être modifié à tout moment pour répondre aux besoins et problématiques de la crise sanitaire. La mise en place de la distanciation physique d'au moins un mètre entre les personnes, du port du masque lorsque le respect de cette distance n'est pas garanti, l'application des gestes barrières, la non présence du public et des accompagnants pourraient être des mesures à mettre en place.

Organisation générale

Vous pouvez camper sur place avec accord et demande initiale à l'organisation à partir du vendredi 10 septembre au soir. Des douches seront mises à disposition des équipages dans le village. La station-service du village sera ouverte le samedi et dimanche matin. Pendant les 2 jours, vous aurez accès à toutes les animations sur le site (buvette, restauration, aux jeux enfants, animations musicales....)

1. Equipes

1.1. Engagements

L'engagement est par tracteur tondeuse et nominatif par pilote. Les numéros des équipages seront attribués en fonction de la date de réception du paiement de l'engagement.

a. Droit

Les courses sont ouvertes aux personnes majeures ainsi qu'aux Juniors de plus de 15 ans. Pour les juniors, l'autorisation parentale ainsi que la présence d'un parent ou tuteur légal, pendant la manifestation, sont obligatoires.

Pour pouvoir participer aux courses, chaque équipe devra fournir toutes les pièces nécessaires et respecter la date de clôture des inscriptions (**15 août**).

b. Coût

	Pour 1 jour	Pour 2 jours
Tracteur tondeuse + pilote(s) (frais d'inscription + assurance générale de course)	20 €	30 €
Location du transpondeur (1 par équipe)	15 €	
chèque de caution pour le transpondeur (restitué à la fin de la course lorsque vous rendrez le matériel.)	250 €	
L'inscription pour un établissement scolaire ne diffère pas des autres inscriptions sur le plan administratif. Par contre le tarif Établissement est unique (engagement 50€ + 15€ fois le nombre de machines engagées (location du transpondeur))		

L'engagement ne sera pas remboursé en cas de refus aux contrôles techniques.

c. Composition des équipes

Les équipes sont composées **d'1 ou 2 pilotes** dont un adulte obligatoire. La limite du nombre de personnes autorisées est de 2 Pilotes + 2 mécaniciens par équipe. Seuls les pilotes inscrits pourront participer. Interdiction de changer de tracteur pendant l'épreuve

d. Infos générales

Les épreuves sont **limitées à 48 équipages** sur chaque journée.

La date de **clôture des inscriptions est le 15 août**. Les formulaires d'engagement, le règlement et les assurances individuelles sont à renvoyer avant cette date. La direction de la course se réserve le droit d'accepter des concurrents à titre dérogatoire après cette date butoir. Pour information, les numéros des machines seront affectés dans l'ordre des inscriptions.

1.2. Administratif

a. Documents à fournir

- le bulletin d'engagement
- la décharge de responsabilité pour chaque pilote
- le certificat médical nominatif de non-contre-indication à la pratique des sports mécaniques de moins d'un an (1 par pilote)
- l'attestation d'assurance responsabilité civile « vie privée » (1 par pilote et par mécanicien)

- l'assurance individuelle fortement conseillée pour le ou les jours de course (par personnes)
(pour information nous sommes en partenariat avec le site <https://assuretonsport.com> qui vous permet de prendre cette assurance individuelle à la journée)
- l'autorisation parentale pour les 15/ 17 ans
- le paiement de l'inscription
- une photocopie du permis de conduire ou du BSR ou un justificatif de conduite accompagnée pour les mineurs concernés.

Tous ces documents sont téléchargeables sur le site Internet à :

<https://demarrageimminent.fr/courses-tracteurs-tondeuses-cross-4t-2021/>

b. Contrôle administratif

Le contrôle administratif se fera dans la zone prévue à cet effet à côté du contrôle technique.

c. Contrôle d'Identité

Chaque pilote devra donner son identité. (Carte d'identité, passeport...)

d. Réclamations

Elles sont à adresser par écrit au directeur de course dans un délai d' ¼ d'heure suivant l'arrivée de la course et accompagnées d'un chèque de 30 euros (qui sera restitué si le bien fondée de la réclamation est reconnu).

2. Course

2.1. Informations générales

a. Lieu

Situé sur la commune de Tayrac, les courses se dérouleront au lieu-dit : « Baillarguet » 47270 Tayrac
L'altitude du terrain est d'environ 170 m. Les coordonnées GPS de l'entrée est : latitude : 44.218370°
et longitude : 0.847047°

b. Circuit

Longueur n'est pas encore fixée mais sera d'environ 500 m et largeur de 5 à 6m suivant les zones.

Schéma du nouveau circuit en cours d'étude

c. Comité de course

Organisateur technique : Association Démarrage Imminent

Directeur de course : Quentin BOULET

Coordination générale : Stéphane GAZEAU

Contrôleurs techniques : Nicolas DUFOUR – Quentin BOULET – experts et référents

Commissaire de course principal : Bernard COMBES

Responsable Piste-Assistance-Ravitaillement : Gilbert TOVO

Responsables Administratif : Jean-Philippe SPADOTTO – Stéphane GAZEAU

Responsable Relation pilotes : Quentin BOULET – Stéphane GAZEAU

Responsable Classement : STS

Responsable Remise des prix : Jean-Philippe SPADOTTO

Responsable Secours : Jean-Philippe SPADOTTO

Responsable Sécurité : David GUILBAUD – Christian ASTIER

Équipe Médicale : 1 médecin – 2 Infirmières

d. Carburants

En vue de renforcer la démarche écologique globale, nous souhaitons encourager les équipes à utiliser des biocarburants. Pour amorcer cette transition, nous avons décidé de donner des **bonus écologiques** aux participants, suivant leur degré de participation. Celui-ci correspondra à un nombre de secondes gagnées par tour. Pour profiter des avantages, il vous sera demandé de fournir un justificatif d'achat des carburants (facture, ticket) à votre arrivée et de cocher la case correspondante sur votre formulaire d'inscription.

L'essence doit être issue du commerce : super 95 ou 98, E10, E85, essence alkylate. Les additifs sont autorisés.

Type carburant	Bonus Eco : Nb de secondes gagnées par tour
SP95-SP98	0
E10	0.6
E85	1.5
Essence Alkylate	1

e. Parc assist

Un seul véhicule d'assistance par équipe dans le parc est autorisé. Une tente et une tonnelle peuvent y être installées. Le parc assist dédié par équipe sera d'environ 6m de large sur 5m de profondeur. Les autres véhicules pourront être stationnés sur le parking dédié aux équipages. Le parc assist est accessible uniquement aux personnes déclarées et autorisées. Ces espaces mis à disposition par l'organisation ne peuvent en aucun cas être utilisés pour la réception d'invités.

f. Infos diverses

Les organisateurs ont pris toutes les dispositions nécessaires comme assurances. En aucun cas les organisateurs ne pourront être tenus pour responsable des dommages matériels entre participants. Chaque tracteur, comme le prévoit la loi, doit être assuré avec une responsabilité civile.

g. Additif règlement

L'organisateur se réserve le droit de modifier, à tout moment, certains points du présent règlement.

h. Contacts

Contact e-mail : <https://demarrageimminent.fr/formulaire-contact-demarrage-imminent/>

Quentin BOULET 06 83 93 94 86 (Directeur de course - Responsable relation pilotes)

Stéphane GAZEAU 06 13 07 31 41 (Responsable administratif - Coordination générale)

2.2. Déroulement

a. Horaires

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires si les besoins de la course le nécessitent. Les équipes seront averties en temps et en heure.

	Durée	Samedi 11 septembre	Dimanche 12 septembre
Arrivée des équipes		de 8h à 11h	de 8h à 9h
Contrôles techniques et administratifs		à partir de 9h à 13h	de 8h30 à 9h30
Pause Repas		De 12h à 14h	De 12h à 13h30
Briefing		13h45 et 17h45	9h30 et 15h10

Essais libres		de 14h à 15h	de 9h45 à 10h30
Tirage au sort des poules Chronos		15h	10h45
Chronos par poule	15mn	de 16h à 16h15 de 16h25 à 16h40 de 16h50 à 17h05	de 11h15 à 11h30 de 11h40 à 11h55 de 12h05 à 12h20
Courses 1-2-3 (départ type F1)	15mn		De 13h30 à 13h45 de 14h55 à 14h10 de 14h20 à 14h35
Présentation / Parade		de 18h à 18h30	de 15h45 à 16h
Finale	20 mn	de 18h45 à 19h05	de 16h15 à 16h35
Super Finale	20 mn + 1 tour	de 19h25 à 19h45	de 17h à 17h20
La Spéciale 4T	10 tours	de 20h à 20h15	
Podium général	30mn		de 17h30 à 18h

b. Contrôles techniques

Afin de répondre à la complexité des différentes techniques (moteurs, boîtes, transmissions...), les référents du Règlement technique Aquitain sont disponibles pour répondre à toutes les questions techniques en amont de la course. Pendant l'épreuve, nous souhaitons proposer comme l'an dernier aux pilotes et mécaniciens d'être **Expert** à tour de rôle, lors des contrôles techniques. Votre expertise éclairerait les contrôleurs dans leur validation. Votre action durerait environ 30mn maxi sur les temps de contrôles. Ainsi, nous avons ajoutés sur les bulletins d'inscriptions une case à cocher si vous souhaitez participer. En fonction du nombre et des besoins, nous tirerons au sort les experts qui accompagneront les contrôleurs au même titre que les référents.

c. Briefing

Le directeur de l'épreuve informera les pilotes des mesures de sécurité pour cette épreuve, rappellera aux pilotes les usages des drapeaux et la sécurité générale à respecter sur le circuit avec un point particulier pour les accompagnants et leurs différents accès pendant les courses.

d. Grille de départ

Les ordres de départ seront établis en fonction des classements lors des chronos.

Le départ des chronos s'effectuera style Formule 1 (sur la machine, moteur arrêté).

Le départ des courses 1 2 3 et des finales s'effectuera style 24h du MANS (debout en face de la machine, selon les arrivées des chronos ou des courses 1-2-3).

Le départ à la poussette est autorisé seulement après le départ des autres concurrents. En cas de panne les machines seront ramenées au stand par les quads de l'organisation.

C'est le drapeau tricolore qui donnera les départs des courses.

e. Courses

L'organisateur se réserve le droit de modifier les courses en fonction des inscriptions. Sans aucune modification, les courses se dérouleront de la façon suivante :

CHRONOS : La durée des chronos est de 15mn. Le changement de pilote est libre. Les chronos serviront pour établir les grilles de départ des courses suivantes. La moitié haute du tableau (le nombre de qualifié sera précisé le jour de la course) sera qualifiée pour la Super Finale et la moitié basse pour la finale.

FINALE SAMEDI : Le départ s'effectuera style 24h du MANS (debout en face de la machine). Le placement des concurrents sur la ligne de départ se fera suivant les résultats des chronos. La finale se déroulera en 20 minutes. Les 3 premiers seront repêchés pour la Super-Finale.

SUPER FINALE SAMEDI : Le départ s'effectuera style 24h du MANS (debout en face de la machine). Le placement des concurrents sur la ligne de départ se fera suivant les résultats des chronos. La Super-finale se déroulera en 20 minutes + 1 tour. Un changement de pilote sera obligatoire à n'importe quel moment. Les équipes avec un seul pilote devront s'immobiliser et faire un demi-tour de la machine avant de repartir. Le moteur peut rester allumé.

La Spéciale 4T : tirage au sort de 15 équipes. Avec une entrée en grille en chrono inversé, le départ s'effectuera style F1, moteur allumé, au top du directeur de course sur chaque casque de chaque pilote sur 10 tours.

COURSES 1 2 3 : Les résultats des chronos donneront un classement général. Le 1^{er} de ce classement participera à la course 1, le 2^{ème} à la course 2, le 3^{ème} à la course 3, le 4^{ème} à la course 1, le 5^{ème} à la course 2..... Le changement de pilote est libre. Le départ sera donné par le drapeau tricolore, style « F1 » moteur démarré.

FINALE DIMANCHE : Tous les pilotes à partir de la x^{ème} place (le nombre X, lié aux nombres de participants sera précisé le jour de la course) des courses 1,2 et 3 participeront à la Finale. Le départ sera donné par le drapeau tricolore, style 24h du MANS (debout en face de la machine). La Petite finale se déroulera en 20 minutes. Les 3 premiers seront repêchés pour la Super-Finale.

SUPER-FINALE DIMANCHE : La Super-finale se déroulera en 20 minutes + 1 tour. Les équipages qualifiés au départ (x premiers des courses 1,2 et 3 + 3 premiers de la Finale). Le départ sera donné par le drapeau tricolore, style 24h du MANS (debout en face de la machine). Un changement de pilote sera obligatoire à n'importe quel moment. Les équipes avec un seul pilote devront s'immobiliser et faire un demi-tour de la machine avant de repartir. Le moteur peut rester allumé.

e. Arrivée

Les classements seront arrêtés au drapeau à damier.

f. Arrêt

Le directeur de l'épreuve pourra à tout moment arrêter l'épreuve à l'aide du drapeau rouge si la sécurité ne peut plus être garantie ou pour sortir un tracteur de la piste. S'il devient nécessaire d'arrêter l'épreuve prématurément, le directeur montrera le drapeau rouge à hauteur de la ligne d'arrivée. Les commissaires de piste déploieront et agiteront leur drapeau rouge. Lorsque le drapeau rouge est montré, tous les tracteurs doivent réduire immédiatement leur vitesse et rester aux ordres du directeur, il est strictement interdit de dépasser. L'entrée aux stands sera fermée, sauf par décision du directeur. Le classement sera celui, fait à la fin de l'avant-dernier tour précédant celui au cours duquel le signal d'arrêt a été donné. Aucune intervention aux tracteurs, quelle que ce soit, est admise pendant la durée d'arrêt de l'épreuve, sauf permission du directeur. Suivant le moment de l'arrêt de la course, le directeur peut redémarrer la course du départ avec une manche réduite.

g. Procédure de nouveau départ

La procédure normale de départ recommencera, comme décrit dans le paragraphe i/4. L'épreuve sera considérée comme disputée en deux ou plusieurs parties et le classement sera fait par addition de la distance couverte dans les deux ou plusieurs parties. Les positions des tracteurs sur la nouvelle grille, seront déterminées par le classement de la partie précédente. Peuvent participer au nouveau départ, les tracteurs ayant pris le premier départ et n'ayant pas abandonné. Quel que soit le nombre et le temps des interruptions, le temps total réel de l'épreuve ne sera jamais plus long que le temps original indiqué. Au cas où il n'y aurait pas de nouveau départ, tous les tracteurs doivent se rendre immédiatement aux stands.

h. Remorqueurs

Seuls les remorqueurs (généralement un quad) sont les moyens, pour ramener les véhicules au stand. En cas de non-respects de ces consignes de sécurité, des pénalités seront attribuées.

i. Classement

Le classement est géré électroniquement par les transpondeurs. Il y aura un classement général par journée avec un podium le dimanche. Les seuls classements pris en compte seront ceux de l'organisation.

j. Podium

Toutes les équipes seront récompensées par classement et par catégories lors du podium.

k. Parade – présentation des machines

Présentation : Les équipes pourront présenter leur machine au public le samedi de 17h40 à 18h dans une zone prévue à cet effet.

Parade : Avec un **thème libre** pour les costumes ou tenus ou maquillage des pilotes, les équipes présenteront leur machine en faisant un ou 2 tours de circuit à vitesse très réduite derrière un quad remorqueur.

2.3. Stands

Le Stand de chaque équipe sera de 3m de façade et de 6m de profond par ÉQUIPE

a. Vitesse

Les tracteurs **doivent rouler au pas dès leur entrée aux stands**. Toute vitesse excessive dans les stands sera sanctionnée.

b. Priorité

La priorité dans les stands est à celui qui roule. Celui qui sort de son stand n'est pas prioritaire.

c. Changement de pilote

Le changement de pilote est libre et non obligatoire (sauf pour les super finales). Il peut s'effectuer dans n'importe quelle manche qui l'autorise. Il est obligatoire de le faire dans les stands sur la zone réservée à cet effet (devant chaque stand).

d. Accès des personnes

Seules les personnes badgées auront accès aux stands. (2 Pilotes & 2 mécaniciens maximum par équipe). Les accompagnants n'auront accès qu'au Parc Pilotes.

e. Ravitaillement et Dépannage

Les ravitaillements et la mécanique devront s'effectuer dans l'emplacement réservé à cet effet, moteur coupé et sur une bâche plastique apportée par chaque équipage (environ 4M² par machine)
Le ravitaillement sous pression ou par derrick à hauteur est interdit.

Le soudage est autorisé sur son stand.

La présence d'un extincteur 4 Kg mini adapté aux feux d'hydrocarbure, par Stand est obligatoire.

Pendant la durée de l'épreuve, en cas de panne sur le circuit, seul le pilote et les commissaires de piste sont autorisés à pousser le tracteur. Aucun mécanicien ne sera toléré sur la piste pour une intervention mécanique. Les remorqueurs seront le seul moyen pour ramener le véhicule au stand. Tous les dépannages ou ravitaillement se feront obligatoirement au stand.

Chaque équipe doit se limiter à vingt litres d'essence en **jerrican en fer** sur stand (jerrican et bidon plastique INTERDIT).

Interdiction de fumer et d'utiliser des téléphones portables aux abords immédiats et dans les zones de ravitaillement. Tous les matériaux combustibles sont exclus de ces zones.

2.4. Attitudes

Les pilotes sont responsables de leurs accompagnants, ils sont également responsables de leur déchets (zone de déchets spécifique aux équipes, à respecter).

a. Fair play

En premier lieu tous les concurrents et préparateurs doivent observer les règlements et faire preuve d'une attitude correcte. De la courtoisie et de la bonne humeur vous seront demandées vis à vis des autres participants, des commissaires et des encadrants durant toute l'épreuve. La transgression du présent règlement entraînera l'exclusion immédiate du participant.

b. Interprétation

En cas de doute concernant l'interprétation du présent règlement veuillez contacter le directeur en amont de l'épreuve.

c. Infractions

Tout véhicule qui dépasserait sous le drapeau jaune ou rouge ou circulant à une vitesse excessive dans les stands sera sanctionné : 1ère fois : avertissement, 2ème fois : exclusion du pilote de la course en cours, 3ème fois : exclusion définitive de l'équipe.

Tout véhicule qui sortira de la piste trop régulièrement sera avisé par la direction de l'épreuve qu'il risque la mise hors circuit. Pendant un arrêt de l'épreuve, le tracteur ne pourra être touché que par

décision du directeur. Tout véhicule jugé trop dangereux par la direction de l'épreuve sera redirigé vers les stands afin de le remettre en conformité.

Le Shunt du coupe circuit sera pénalisé par l'exclusion immédiate des courses de la manifestation. L'organisation se réserve le droit d'exclure toute machine ou concurrent ne respectant pas le règlement.

d. Poussettes

Les poussettes volontaires et intempestives ou le comportement dangereux d'un pilote sera sanctionné par un avertissement, en cas de répétition, le pilote sera mis hors course.

e. Non-respect du commissariat

De la même façon tout manquement au commissariat sera sanctionné par :

1ère fois : avertissement, 2ème fois : exclusion du pilote de la course en cours, 3ème fois : exclusion définitive de l'équipe.

3. Sécurité

3.1. Sécurité du circuit

- Du personnel de secours sera présent pendant toute la manifestation. L'assurance RC individuelle est obligatoire par pilote pour les jours de course. Une assurance R.C a été souscrite par l'organisateur. Celle-ci n'interviendra qu'en cas de carence ou d'insuffisance d'assurance des tracteurs tondeuses normalement assurés en RC circulation par chaque propriétaire. L'assurance individuelle est fortement conseillée pour les jours de course (pour information nous sommes en partenariat avec le site <https://assuretonsport.com> qui vous permet de prendre cette assurance individuelle à la journée)

3.2. Signalisation

Drapeau national : début de l'épreuve

Drapeau à damier : fin de l'épreuve

Drapeau rouge : arrêt absolu

Drapeau bleu : se laisser dépasser

Drapeau jaune : Ralentir, incident (obstacle sur la piste) interdiction de doubler

Drapeau noir : conduite dangereuse changez de comportement (2 noirs exclusion)

Avant-bras croisés du directeur de course : arrêt immédiat du moteur

3.3. Commissaires

Le nombre de commissaires de courses sera de 6 ou 7. Ils seront gérés par le commissaire e course principal sous la responsabilité du directeur de course.

3.4. Circulation

La circulation à contresens quelque en soit la raison est totalement interdite et disqualifiante.

Il est formellement interdit d'empêcher un concurrent de vous dépasser. Lorsqu'un drapeau bleu vous est adressé vous devez laisser passer l'autre concurrent. Il est formellement interdit de pousser ou de toucher les autres concurrents sous peine de sanctions. Tous les tracteurs tondeuses doivent circuler **UNIQUEMENT** dans l'enceinte des stands et de la piste et dans les zones prévues à cet effet.

4. Interdictions générales

L'aire de course, la zone des stands et le parc assist sont formellement interdites à toute personne non badgée.

Pendant les courses les accompagnants déclarés et badgés, n'ont accès qu'au parc assist et à la zone Vip. Tout accompagnant ne respectant pas cette consigne entrainera des pénalités pour l'équipe qu'il accompagne. 1ère fois : avertissement, 2ème fois : 20s de pénalité, 3ème fois : exclusion du tracteur de la course en cours.

4.1. Alcool et tabac

Il est interdit de boire de l'alcool ou de fumer dans les stands ou sur la zone de course. Tout pilote ou mécanicien en état d'ébriété sera exclu de la compétition sur décision immédiate des organisateurs.

4.2. Contrôles

Des contrôles effectués par surprise de fonctionnement du coupe-circuit seront pratiqués à tout moment de la course. Des contrôles anti-drogue et d'alcoolémie peuvent être pratiqués à tout moment par les autorités sur les pilotes et les organisateurs.